

Le P'tit curieux

Saint-Lucien

Mai 2021



Tous droits réservés ©

Julie Levesque

Volume. 4 No. 4



familiprix

NATHALIE CLOUTIER



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI—MARDI—MERCREDI : 9 H À 18 H 30
JEUDI : 9 H À 20 H
VENDREDI : 9 H À 18 H 30
SAMEDI : 10 H À 17 H
DIMANCHE : FERMÉ



Surveillez nos concours sur Facebook

Devenez membre de notre page Facebook.
Voici l'adresse pour vous inscrire :
Www.facebook.com/familiprixnathaliecloutier

Êtes-vous
au courant?



Notre véhicule de livraison est
désormais **#électrique** !

En participant à la « Cohorte livraison électrique » de @Familiprix et @Maillon Vert, nous contribuons à réduire notre empreinte sur l'#environnement.



Ainsi, nous éviterons chaque année l'émission de près de 2,1 tonnes de GES, soit autant que 54 allers-retours Montréal-Québec !



Prêts à opter pour une livraison sobre en carbone?

SERVICES OFFERTS

- Livraison gratuite
(*détails en succursale*)
- Borne photo
- Prise de photo passeport et identité

4105, rue Principale
Saint-Cyrille de Wendover
Téléphone : 819 397-6066
Télécopieur : 819 397-6020



Mot de la maire

Diane Bourgeois
Maire

La Confiance :

Voilà un sentiment qui est bien mis à mal dans le moment : certains n'ont pas confiance en leur gouvernement, en leur administration municipale, en leurs policiers et ce pour diverses raisons; d'autres ne font pas confiance au voisin, à celui qui tousse... bref, toutes les raisons sont bonnes pour ne pas faire confiance.

Faire confiance à quelqu'un, c'est se fier à une personne, c'est savoir que peu importe ce qui arrivera, nous pourrons compter sur elle. Qu'elle soit jeune, âgée, qu'elle ait de l'expérience ou pas, nous faisons confiance à quelqu'un dont on reconnaît l'honnêteté, les compétences, qui ne nous a pas déçus ou trompés, dont le passé est garant de l'avenir, etc...; on sait que la personne est fiable.

Dans la conjoncture actuelle, alors que le gouvernement se débat avec la pandémie et ses désastreuses conséquences, il est assez « spécial » d'entendre des individus le critiquer sur ses façons de la gérer : feraient-ils mieux s'ils étaient à sa place ?

Il en va de même pour les citoyens d'une municipalité qui trouvent toujours à redire sur les décisions prises ou les travaux effectués : s'ils étaient à la place des élus ou des employés, feraient-ils mieux ? Ces gens qui critiquent, qui supposément savent tout, sont très heureux que d'autres gèrent ou accomplissent le travail à leur place et ils sont très vite sur la gâchette lorsque les décisions ne leur plaisent pas ! Ils ne comprennent pas que faire un choix implique de tenir compte de plusieurs éléments ; auraient-ils une vision nombriliste des problématiques ?

À ce jour, l'administration municipale (mairesse, direction générale, membres du conseil et employés confondus) a travaillé fort pour répondre aux orientations, aux objectifs et demandes formulés lors de la planification stratégique à laquelle ont participé 167 personnes de tous les coins de la municipalité. Certes nous n'avons pas tout réalisé : « Paris ne s'est pas fait en un jour » ! Et avec la recherche d'employés municipaux qualifiés de plus en plus rares, avec une municipalisation problématique, avec une pandémie qui ralentit considérablement le travail, les citoyens mécontents auraient-ils fait mieux ?

Dans notre municipalité même si les restrictions ne vous plaisent pas, je ne vois personne manifester. Je rencontre des gens heureux d'avoir une nouvelle école, des personnes emballées par les changements dans le périmètre urbain, de plus en plus de nouveaux citoyens qui viennent se joindre à nous car ils entendent parler des nombreux projets qui sont sur la table à dessin : ces personnes ont confiance ! Lors de nos rencontres, malgré le Covid et la neige qui s'annonçait la semaine dernière, alors que je vous exprimais ma déception vous m'avez souri ; « Bah, madame la maire, on en a vu d'autres ; on vous fait confiance, le meilleur s'en vient ! »

Vous avez été de vrais rayons de soleil ; Merci !

Diane Bourgeois

Sommaire

P.3	Mot de la Mairesse	P.14.....Cercle de Fermières	P.32	Calendrier des activités
P.4	Info citoyens	P.16.....Maison Francine Leroux		
P.9	Candidature élu municipal	P.16.....Loisirs OTJ St-Lucien		
P.11 ...	Concours Recyclage de Piles	P.18.....La Fadoq		
P.12	École des 2 Rivières	P.19.....La Fabrique		



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 10 mai 2021 à 19 h 30**. En raison de la pandémie de COVID-19, celle-ci se tiendra par visioconférence et à huis clos.

Le projet d'ordre du jour sera mis en ligne sur le site internet de la municipalité (saint-lucien.ca) la journée même de l'assemblée. Quant à l'enregistrement de la séance, il sera lui aussi disponible sur le site internet de la municipalité dans la section « Documents publics » sous l'onglet « Procès-verbaux » dès que nous serons en mesure de le diffuser.

Les citoyen(ne)s qui désirent poser des questions au conseil peuvent les transmettre par courriel avant le lundi 10 mai 2021 à midi à l'adresse courriel suivante : direction@saint-lucien.ca. Nous vous demandons d'indiquer clairement dans votre message que c'est une question destinée au conseil municipal pour son assemblée du lundi 10 mai 2021. N'oubliez pas également d'y inscrire votre prénom, votre nom et votre adresse.

TAXES MUNICIPALES

La date limite pour le 3^e versement de taxes municipales est le 6 mai 2021.

Puisque l'accès en personne au bureau municipal demeure fermé au public en raison de la pandémie de COVID-19, la Municipalité de Saint-Lucien vous rappelle qu'il existe trois modes de paiement pour payer votre compte de taxes municipales.

Par chèque :

Faites-nous parvenir votre chèque par la poste (5280, 7^e Rang, Saint-Lucien, Québec, J0C 1N0) ou venez le déposer dans la boîte postale située à l'entrée du bureau municipal (S.V.P., bien vouloir joindre le coupon de versement avec votre chèque).

Par internet avec votre institution financière :

Veuillez-vous informer auprès de votre institution financière si ce service vous est offert (Institutions financières inscrites : Banque Laurentienne, Banque Nationale, Banque Scotia, Banque TD et Caisse Desjardins).

Virement Interac par courriel :

Communiquez avec Ginette Chapdelaine par téléphone au 819 390-4679 ou par courriel : bureaumunicipal@saint-lucien.ca.

IMPORTANT

Lors de la séance du conseil municipal du 8 mars 2021, les élus du conseil ont décidé de rétablir les intérêts et les pénalités pour les retards de paiement de taxes municipales (Réf. : Résolution # 2021-03-065) qui avaient été suspendus au courant de l'année 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

Pour plus de détails, consultez le site internet de la SOPFEU : sopfeu.qc.ca

De plus, l'autorité compétente du Service de sécurité incendie et les agents de la Sûreté du Québec peuvent en tout temps suspendre un permis ou interdire un feu, s'il y a interdiction par la SOPFEU de faire des feux en plein air dans notre région.

Pour obtenir un permis de brûlage, vous pouvez compléter le formulaire – Permis de brûlage disponible sur le site internet de la Municipalité (saint-lucien.ca) dans la section « Documents publics » sous l'onglet « Formulaires » et le faire parvenir par la suite au bureau municipal. Ce permis est gratuit.

Prendre note que dans le village et dans les domaines, AUCUN FEU EN PLEIN AIR N'EST AUTORISÉ. Seules les résidences situées à l'extérieur du périmètre d'urbanisation sont autorisées à effectuer des feux en plein air.

PRMHH

La MRC de Drummond élabore actuellement, avec les élus de chaque municipalité, un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) lequel vise à les identifier afin de mieux planifier les actions d'aménagement, de développement et de conservation des milieux naturels sur notre territoire.

Les objectifs du PRMHH sont :

- ⇒ Identifier les milieux humides et hydriques ainsi que les problématiques pouvant les affecter;
- ⇒ Préciser, parmi les milieux identifiés, ceux qui présentent un intérêt de protection, d'utilisation durable;
- ⇒ Réaliser un plan d'action qui présente une liste d'interventions à effectuer pour certains milieux identifiés.

En plus des milieux humides et hydriques, la MRC a décidé d'intégrer les milieux boisés, les friches et les corridors naturels.



Le 15 mai prochain, les milieux naturels, humides et hydriques choisis seront présentés et les 22 et 23 juin s'élaborera une grande consultation auprès du public.

Vous êtes concernés par ce Plan des Milieux Humides et Hydriques
et je vous invite à consulter le site www.patrimoinenaturel.ca
afin de vous inscrire aux présentations web; tout est gratuit .

Bourse à une étudiante du CEGEP

Chaque année, votre municipalité participe à la remise de bourse du CEGEP de Drummondville question de souligner le travail d'un(e) étudiant(e) de notre territoire.

Cette année, le récipiendaire est Mademoiselle Rosalie Grégoire qui s'est mérité la bourse de 350\$ pour son travail acharné et sa constance malgré les difficultés occasionnées par la pandémie; elle a la réputation d'être studieuse, travaillante et nous sommes très fiers de lui avoir octroyé ce petit coup de pouce financier afin de poursuivre ses études.

Félicitations Rosalie !



2-8 mai 2021

Semaine de la sécurité civile

Preparez-vous.ca

Faits ou fictions: Les énoncés suivants sont-ils vrai ou faux?

Q1 - L'eau peut être purifiée avec du savon.

FAUX - Faites bouillir l'eau pendant 10 minutes ou ajoutez une eau de Javel inodore qui agira comme désinfectant. À l'aide d'un compte-gouttes, ajoutez trois ou quatre gouttes d'eau de Javel par litre d'eau (ne pas réutiliser le compte-gouttes à d'autres fins). Mélangez bien et laissez reposer l'eau pendant 30 minutes. Une légère odeur de chlore devrait s'en dégager. Si ce n'est pas le cas, répétez les étapes et laissez encore reposer l'eau pendant 30 minutes.

Q2 - Vous pouvez marcher dans des eaux de crue tant que le niveau de l'eau n'atteint pas votre taille.

FAUX - L'inondation survenue, en juillet 1996, dans la vallée où coule la rivière Saguenay, au Québec, est l'une des pires catastrophes de l'histoire du Canada. Dix personnes sont décédées, et 15,825 autres ont été évacuées après que les eaux de crue aient balayé des milliers de maisons, des commerces, des routes et des ponts. L'inondation a été causée par des précipitations abondantes qui ont duré 36 heures; l'accumulation totale de l'eau a atteint 290 mm (environ la hauteur des genoux). Les dommages ont été estimés à 1,5 milliard de dollars.

Q3 - Du ruban adhésif empêche le verre des fenêtres de se briser en éclats pendant un ouragan.

FAUX - Des volets peuvent être installés dans les fenêtres et les carreaux exposés. C'est la façon la plus simple et la plus économique de protéger votre résidence.

Q4 - De façon générale, 5000 tremblements de terre sont enregistrés au Canada chaque année.

VRAI - Quoique les tremblements de terre les plus puissants se produisent près du littoral du Pacifique, un bon nombre de villes canadiennes sont susceptibles de connaître des tremblements de terre, notamment Vancouver, Montréal, Ottawa, Victoria et Québec. La plupart des blessures qui résultent d'un tremblement de terre sont causées par des objets qui tombent. Utilisez des vis à œil et des fils de fer pour suspendre les cadres et les miroirs.

Q5 - Les tornades se produisent seulement au printemps.

FAUX - Les tornades se manifestent le plus souvent au printemps et au cours de l'été, mais elles peuvent se former en tout temps.

Q6 - Les tempêtes de grêle destructrices se manifestent le plus souvent tard au printemps et l'été.

VRAI - En juin, la plupart des tempêtes de grêle se produisent dans le Sud du Canada et dans le Centre-Nord des États-Unis. Des tempêtes violentes peuvent laisser suffisamment de grêle pour recouvrir complètement le sol, endommager les récoltes ou obstruer les égouts pluviaux. La grêle détruit jusqu'à 2 % des récoltes chaque année.



À Propos des rues du Domaine Lac aux Bouleaux

«Une rue qui met en péril la santé et la sécurité de citoyens à Saint-Lucien. Qui a la responsabilité d'entretenir la rue Thierry à Saint-Lucien ? Cette question fait l'objet d'un épineux débat actuellement entre le gestionnaire du chemin et la Municipalité qui se lancent la balle alors que des dizaines de résidents se sentent pris en otage ».

Voilà le titre et la présentation d'un article que l'on retrouvait dans le journal L'Express de Drummondville le 26 mars dernier et qui a donné lieu à des écrits et conseils de bien des gens sans oublier des individus qui se sont servis de cette tribune qu'est Facebook pour noircir la réputation de notre municipalité et de son administration.

Saint-Lucien est une municipalité qui a besoin que ses citoyens se serrent les coudes afin d'en augmenter la fierté d'y résider et non pas la diminuer comme l'ont fait certains : élaborer sur la place publique la situation pénible vécue par des résidents sans savoir vraiment de quoi il en retourne tout en pensant placer la pression sur la municipalité alors qu'elle n'y est pour rien n'aide pas à rehausser la fierté.

Lors de l'événement on a entendu :

- « Montrez-moi le compte de taxes et je vous dirai qui est responsable de l'entretien des rues »
- « La municipalité peut-elle prélever des taxes et ne pas s'occuper des rues ? »
- « Ça fait des années que la municipalité prend les taxes des citoyens des domaines et donne pas de services et après la mairesse dit qu'elle gère bien; elle et le dg ont défendu aux conseillers de venir nous rencontrer sous peine de poursuite»
- «Les citoyens ont sûrement une servi-

tude ou un droit de passage!»

- «Sur les contrats d'achat, il est sûrement écrit que les citoyens doivent entretenir leur chemin»
- «La ville a émis des permis et récolte les taxes»
- etc...

Ce chemin est privé.

Il est illégal pour une municipalité de prendre les taxes de l'ensemble des individus de la municipalité pour mettre du gravier, de la terre, de l'abat-poussière, etc... dans un chemin privé.

En ce qui concerne les contrats d'achat de terrain au Domaine Lac aux Bouleaux, aucune mention dans leur contrat d'achat n'est faite concernant un droit de passage en faveur des citoyens ni une obligation qu'ils auraient d'entretenir le chemin.

La municipalité s'occupe des rues qui lui appartiennent, qui ont été reconnues par le gouvernement comme rues en 1973 ; après Saint-Félix-de-Kingsey, nous sommes la municipalité ayant le plus grand nombre de kilomètres à couvrir : 114.9 et bien qu'il ait augmenté d'un peu plus de 50,000\$, le budget alloué par le gouvernement pour l'entretien et la réfection des chemins n'est pas suffisant pour couvrir tous les besoins. Alors, lorsque nous ajoutons une rue par municipalisation, les citoyens qui demandent que leur chemin soit municipalisé s'engagent à payer une taxe additionnelle de secteur couvrant les coûts de la municipalisation.

Pourquoi, la municipalité prélève- t-elle des taxes ?

Pour tous les autres services qui sont offerts. Tous les citoyens doivent payer pour les services : le Service de police, le Service incendie, la Sécurité civile, la voirie, l'enlèvement de la neige sur les chemins qui lui appartiennent, l'éclairage des rues, le ramassage des déchets domestiques,

des matières secondaires et organiques, les loisirs, les ressources humaines, les équipements, etc... Malheureusement, les citoyens qui résident dans un domaine privé doivent aussi payer, après entente avec la municipalité, un surplus pour le déneigement et l'abat-poussière – une taxe de secteur - pas pour la réparation - le chemin n'appartient pas à la municipalité, c'est au développeur de la réparer. La responsabilité de la municipalité s'arrête à l'entrée du domaine.

Donc, la municipalité a émis des permis de construction sur ces chemins privés certes mais bien avant l'arrivée de l'administration actuelle. C'est en 2018 qu'un règlement « autorisant la construction de bâtiments principaux uniquement sur les rues publiques et privées conformes » a été adopté. Souvenez-vous : des conseillers étaient contre et même une pétition à l'encontre de ce règlement a circulé : les gens alléguait que la municipalité les empêchait de construire même s'ils étaient propriétaires depuis longtemps ! Aujourd'hui, nous sommes à même de réaliser pourquoi la municipalité a mis en place un tel règlement : les gens se construisent dans un secteur dont les chemins privés, n'ont ni la largeur, ni les fondations, ni les fossés requis et n'ont pas la garantie que le propriétaire s'en occupera, l'entreprendra, le réparera. Plus il y a de circulation sur ces rues, plus elles se détériorent puisque, bien souvent, elles sont en terre battue (Curieux – juin et juillet 2018).

Dans le cas de la côte Thierry et des chemins s'y rattachant, c'est du sable et les fossés sont presqu'inexistants; je suis allée souvent dans ce développement et je sais que les citoyens se sont à maintes reprises plaints de leur côte; en 2015 mon auto s'y est embourbée : j'ai encore des photos montrant l'état de la côte, du bas de la côte, de l'intersection des rues Rolland et Johanne de même que Thierry et Diogène; et que dire des citoyens qui, à leurs frais, ont mis du gravier sur la rue Diogène ! (voir photos Curieux -juin 2019)

L'offre de la municipalité :

Réalisant à quel point les résidents des domaines privés sont mal nantis comparativement aux citoyens desservis par les rues ailleurs sur le territoire, la municipalité a décidé d'aider ses citoyens en leur proposant de municipaliser leur chemin et ainsi, le 14 mai 2019, un article de Marilyne Demers paraissait dans L'Express avec ce titre : « Municipalisation des chemins à Saint-Lucien : les citoyens se sont prononcés ». Presque tous citoyens demeurant dans des domaines ont voté en faveur de la municipalisation.

Dans notre journal municipal « Le P'tit Curieux » du mois de juin 2019, le sujet a fait l'objet de plusieurs photos et d'explications rappelant le pourquoi d'une municipalisation à savoir rendre les chemins conformes afin que la municipalité en devienne propriétaire et puisse les entretenir.

Le premier domaine municipalisé a été le Domaine du Rêve.

Il en a fallu du temps afin d'effectuer les travaux : certains citoyens se sont objectés alléguant que les ingénieurs rapetissaient la largeur des chemins ou que la municipalité avait acquis illégalement un chemin ce qui est totalement faux. Toujours en juin 2019, une lettre de la direction générale de la municipalité faisant état de la modification de l'échéancier du processus de municipalisation a même été transmise aux citoyens de certains secteurs privés afin d'expliquer le retard auquel il fallait faire face :

«... Nous souhaitons vous aviser que l'échéancier proposé. Initialement pour la réalisation des travaux de municipalisation des chemins privés du Domaine où vous êtes propriétaire sera revu...»

«...Avec les travaux pour la municipalisation du Domaine du Rêve qui ont débuté au mois de mai 2019, nous avons été confrontés à des difficultés qui nous laissent présumer qu'il faudra prendre beaucoup plus de temps afin de rencontrer toutes les personnes concernées avant le début des travaux. Comme cela donne plus de 70 rencontres personnelles avec des négociations pour la plupart directement sur le

terrain pour tous les domaines concernés, nous croyons qu'il sera impossible de suivre l'échéancier proposé initialement...»

«... Dans le cas du Domaine du Rêve, plusieurs propriétaires concernés ne sont pas venus s'informer à l'avance des conséquences des travaux sur leur terrain ou sur leur environnement. Ceci a eu pour résultat, qu'au commencement des travaux un grand nombre de personnes ont été surprises des effets de ceux-ci. Il y a eu abondance de commentaires négatifs, inappropriés, jumelés à des demandes de modifications des plans initiaux et ce au moment même où la machinerie était sur le terrain. Ces modifications risquent de faire augmenter le coût des travaux et ceux de la surveillance faite par des professionnels. Certains de ces commentaires négatifs ont été générés par un petit nombre de personnes qui étaient contre le projet au départ. Auraient -elles trouvé là un moyen de « mettre les bâtons dans les roues » de la municipalisation des chemins privés alors que la majorité des citoyens concernés est pour ; la question mérite d'être posée ...»

Encore aujourd'hui, malgré les explications données, ces gens crient au loup et tentent de noircir la réputation des personnes qui les ont aidés...

Mise au point importante :

- La municipalité a acquis, en bonne et due forme, les rues des propriétaires concernés ;
- Oui, elles sont moins larges mais s'il avait fallu que les rues soient de 50 pieds de largeur plus les fossés, le coût de la municipalisation aurait été beaucoup plus important pour les citoyens devant payer pour une taxe de secteur ;
- La largeur permet que 2 voitures puissent aisément se rencontrer;
- Avant la municipalisation, la rue avait peut-être 50 pieds de largeur mais elle n'avait pas de fond solide, pas de fossés, du sable seulement, des trous, pas de gravier et une des rues parsemée de souches;
- La municipalisation a permis d'assurer aux résidents le bornage réel de leur

terrain;

- Actuellement, le Domaine du Rêve compte des rues carrossables même que des citoyens vont s'y promener.

Alors que nos détracteurs ne viennent pas nous faire suer !

Le Domaine Lac aux Bouleaux était le second sur la liste.

À cette époque, nous avons perdu notre responsable de la voirie; il a fallu plusieurs mois pour le remplacer. Ensuite, la pandémie a retardé les travaux : les ingénieurs sont surchargés, difficile de les rencontrer en personne, etc...

Malgré tout, notre responsable de la voirie actuel a repris le dossier. La municipalité veut bien acquérir le chemin mais encore faut-il que le propriétaire prenne ses responsabilités : la réparation des chemins lui incombe. Afin de rendre la côte et les chemins conformes, pour ne pas débourser inutilement (tout est en sable), il faut absolument travailler ensemble : propriétaire, résidents, municipalité et ingénieurs. Le moment est propice : les taux d'intérêts sont bas et, selon toute réserve, il en coûterait beaucoup moins que le montant prévu lors de la rencontre citoyenne.

Au moment des difficultés vécues par les résidents du secteur, le député et moi nous sommes rendus sur les lieux : les citoyens, malgré les craintes verbalisées et la désinformation (à savoir : « le propriétaire va fermer le chemin si nous exigeons trop, » « c'est la municipalité qui doit entretenir le chemin et entretenir veut dire réparer » ce qui est faux) ont accepté de former un comité où 5 à 6 d'entre eux seront les traits d'union entre le propriétaire, la municipalité et les autres citoyens; ils ont aussi pour tâche d'expliquer aux résidents mal informés les raisons de la municipalisation.

La municipalisation n'est pas là pour augmenter les taxes ; elle apportera du confort : la certitude que les autobus scolaires viendront chercher les enfants dans le Domaine, que les services d'urgence pourront passer, que les rebuts seront remassés et bien plus. Bien sûr, l'évaluation des maisons augmentera- mais vous pourrez les

vendre plus cher- votre valeur augmentera !

J'ai confiance aux membres du Comité : je les sais capables de dénouer une crise élégamment et avec courtoisie. La prochaine rencontre aura lieu entre eux, la municipalité et moi ; bientôt j'espère!

Avant de terminer, des précisions :

Qui croira que la mairesse et le dg défendent aux conseillers d'aller rencontrer les gens sous peine de poursuite ? Ce n'est pas crédible !!!

Qui peut croire que le domaine de La Seigneurie ait été asphalté parce que la mairesse y réside ? Seulement les personnes qui ne savent pas que cette rue a été municipalisée en 1985, que son propriétaire, aujourd'hui décédé, avait une vision de son domaine à savoir rendre les rues conformes dès le début du développement, que les citoyens résidant dans le domaine de La Seigneurie ont demandé l'asphalte il y a longtemps, qu'un référendum a eu lieu, que sur 79 répondants, 59 ont voté pour et 20 contre et tout ça sans que la mairesse s'en occupe puisqu'en tout temps, elle s'est retirée des débats !

Soyez assurés que la municipalité va continuer la municipalisation des chemins; l'enjeu humain est trop important !

Diane Bourgeois, mairesse

Le P'tit Curieux
est disponible en couleur sur le site web de la municipalité, sous l'onglet « Municipalité ».



Communiqué pour diffusion immédiate

L'horaire estival en vigueur à l'écocentre de la MRC de Drummond

La direction de l'écocentre de la MRC de Drummond annonce l'entrée en vigueur de l'horaire estival.

Situées au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, à l'arrière de l'édifice de Récupération Centre-du-Québec, les installations de l'écocentre sont dorénavant accessibles du mardi au samedi, de 8 h à 17 h, et ce, jusqu'à la fin du mois de novembre.

Afin de maximiser l'efficacité du service, les gens sont invités à préparer leur visite en triant leurs matières avant d'arriver sur place. Ils sont également tenus de respecter les mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

L'accès à l'écocentre est réservé aux citoyens des municipalités de la MRC de Drummond y apportant des résidus d'origine domestique. Les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont donc refusés.

Il est possible d'obtenir plus d'informations en consultant le www.mrcdrummond.qc.ca/écocentre ou en composant le 819 477-1312.



Source :

Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 123

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR AVANT DE POSER VOTRE CANDIDATURE À UN POSTE D'ÉLU MUNICIPAL

(6^e article de 10)

Cet article est le sixième de dix qui seront publiés dans ce bulletin municipal d'ici la tenue des élections municipales le 7 novembre 2021. Dans celui-ci, nous y traiterons de l'éthique. Celle-ci est très importante pour protéger l'intérêt public; en aviez-vous pris conscience?

Comme nous l'avons vu dans l'avant-dernier article, « Il (l'élu) doit toujours privilégier l'intérêt public ou les devoirs de ses fonctions et non son intérêt personnel ou celui de son entourage. »¹ Il doit se méfier des intérêts privés et particuliers qui risquent d'embrouiller cet objectif. Pour se faire l'éthique est un outil essentiel. Le problème est que la définition de l'éthique peut différer de beaucoup d'une personne à l'autre; surtout quand cette personne est impliquée dans une situation où tous ces types d'intérêts se mélangent. Elle peut facilement y perdre ses repères. Avez-vous déjà entendu quelqu'un dire : Ah! C'est vrai, ce que j'ai fait n'est pas éthique? Il faut donc être très vigilant pour ne pas tomber dans ce piège. Selon le Guide des bonnes pratiques sur le conflit d'intérêts de la Commission Municipale du Québec, l'éthique fait référence aux valeurs que sont l'intégrité, l'honneur, la prudence, le respect, la loyauté et l'équité.

Nous convenons que dans le but de protéger l'intérêt collectif, une bonne connaissance de l'éthique avec un code de déontologie approprié peut devenir un bon rempart à de mauvaises décisions. Bernard Sévigny, ancien Maire de Sherbrooke disait : « Les règles sont à la déontologie ce que les valeurs sont à l'éthique »²

Ce n'est pas pour rien que les Municipalités doivent adopter un code d'éthique et de déontologie et que les élus doivent respecter les règles incluses dans ce code, notamment en ce qui concerne l'interdiction de se placer en situation de conflit d'intérêts. Pour comprendre ces règles, il importe tout d'abord de bien saisir ce que constitue un conflit d'intérêts. Dans plusieurs codes d'éthique et de déontologie, l'intérêt de l'élu est défini comme étant d'abord per-

sonnel et distinct. Il est direct ou indirect, pécuniaire ou non, réel, apparent ou potentiel.

L'intérêt est qualifié de direct si les avantages sont obtenus par l'élu pour lui-même. Quant à l'intérêt indirect ou intérêt des proches, il peut se retrouver sous la forme d'intérêt du conjoint de la personne concernée, de ses enfants, de ses descendants ou intérêt d'une société, compagnie, coopérative ou association avec laquelle elle entretient une relation d'affaires³. On pourrait peut-être conclure que généralement pour ce qui est de la famille, il n'y aurait pas de conflit d'intérêts si cela concerne d'autres membres que le conjoint, les enfants et les parents (père et mère).

« En vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, l'élu doit notamment éviter de se placer dans une situation où il peut favoriser son intérêt personnel ou celui de son entourage ou encore éviter que cet intérêt compromette son indépendance de jugement. »⁴

Tout cela est sans compter **les apparences** de conflits d'intérêts. « Le conflit d'intérêts apparent existe lorsqu'un citoyen sensé ou raisonnable pense que les intérêts personnels de l'élu peuvent entrer en conflit avec les intérêts de la municipalité ou semblent s'opposer à ceux-ci, peu importe que cela soit ou non le cas. »⁵ En effet, l'apparence de conflit d'intérêts est bien souvent aussi importante aux yeux des citoyens que le conflit d'intérêt réel.

Il est souvent très difficile pour une personne de déterminer si elle-même est effectivement en faute. « Ce dernier (l'élu) est **le responsable de la gestion de ses conflits d'intérêts potentiels, réels ou apparents**. Autrement dit, il lui appartient en tout premier lieu de juger de sa propre situation, et à ce titre il peut requérir ou non le conseil de la direction générale.⁶ » Il est possible aussi de demander conseil à un collègue; un ou des élus d'expérience par exemple. Idéalement, il pourrait consulter un conseiller à l'éthique et à la déontologie (il s'agit souvent d'un avocat), mais sera-t-il prêt à défrayer les coûts de cette

consultation au moindre petit questionnement. Des trucs souvent entendus lors d'ateliers de travail dans le domaine municipal peuvent aider l'élu qui s'interroge:

Le premier : Le test de la première page du journal local. Avec celui-ci, l'élu n'a qu'à s'imaginer le titre d'un reportage sur la décision qu'il s'apprête à prendre. Par exemple : « Le conseiller municipal M. Doigts-Crochus de Honnêteville vote pour une modification au règlement de zonage permettant l'agrandissement de l'entreprise de son beau-frère ! ». L'élu peut-il être à l'aise avec ce titre à la une ?

Le second truc : Poser la question, c'est y répondre. C'est un peu drastique comme méthode, mais c'est d'une efficacité redoutable. Aussitôt que l'élu doute qu'il puisse être en conflit d'intérêts, il se retire du dossier. Certains pourraient trouver qu'ils devront se retirer trop souvent.

Se retirer, demeure souvent la solution pour éviter les conflits d'intérêts; l'élu se retire de son siège à la table du conseil ou ne participe pas aux discussions en réunion privée (plénière). Il n'est pas nécessaire de quitter la salle lors de l'assemblée du conseil puisque celle-ci est accessible à tout le public, dont l'élu.

Dans certains cas cependant cela ne suffit pas. Dans une situation réellement vécue, un élu qui était propriétaire d'une entreprise d'excavation a dû démissionner de son poste de conseiller puisque son entreprise avait le contrat de déneigement des rues de la Municipalité, même si celui-ci avait été accordé avant son élection. Cela a généré une élection partielle. Légalement, aucun élu ou son entreprise ne peut recevoir des paiements pour des services rendus à la Municipalité.

Voilà qui termine cet article sur un autre volet complexe du poste d'élu municipal.

Dans cet article le genre masculin a été utilisé par souci de concision.

¹Commission Municipale du Québec. « Guide des bonnes pratiques sur le conflit d'intérêts », Publications du Québec 2018, p.8.

²SÉVIGNY, Bernard. « L'Aquarium municipal – Récit documenté sur la gouvernance municipale », Marcel Broquet-La nouvelle édition, 2019, p.106.

³Commission Municipale du Québec. « Guide des bonnes pratiques sur le conflit d'intérêts », Publications du Québec 2018, p.11

⁴Commission Municipale du Québec. « Guide des bonnes pratiques sur le conflit d'intérêts », Publications du Québec 2018, p.8.

⁵Commission Municipale du Québec. « Guide des bonnes pratiques sur le conflit d'intérêts », Publications du Québec 2018, p.14.

⁶GAUDREAU, Laurence et Turcotte, Stéphanie, avocates. « Que faire si un des membres de mon conseil m'apparaît être en conflit d'intérêts? » Article - Le magazine Scribe de l'ADMQ, novembre 2019, p.57

Communiqué de presse pour diffusion immédiate

Collecte de rebuts encombrants : les appareils électroniques et réfrigérants exclus de la liste des matières et des objets acceptés

En raison des composés chimiques nocifs qu'ils contiennent et de leur potentiel de recyclage

La MRC de Drummond et la Ville de Drummondville profitent de l'arrivée du printemps et de la tenue des premières collectes d'encombrants de l'année dans les différentes municipalités de la région pour rappeler à la population que les appareils électroniques et réfrigérants ne sont plus acceptés lors des collectes d'encombrants. Cette interdiction découle d'abord de la réglementation provinciale en vigueur concernant l'enfouissement, mais elle s'appuie également sur le principe d'écoresponsabilité.

Les appareils électroniques (téléviseurs, systèmes audio, téléphones, ordinateurs, consoles de jeux, etc.) et réfrigérants (réfrigérateurs, congélateurs, thermopompes, climatiseurs, distributeurs d'eau, etc.) renferment des composés chimiques dommageables pour l'environnement. Lorsqu'ils ne sont pas gérés adéquatement, ceux-ci représentent une source de pollution et contribuent de façon notable aux émissions de gaz à effet de serre (GES). On estime qu'un réfrigérateur mal récupéré peut émettre autant de GES qu'une voiture qui parcourrait 17 000 kilomètres. Par ailleurs, ces appareils contiennent souvent des métaux et d'autres composantes qui peuvent être valorisés au moyen du recyclage.



Information :

Jean Dufresne
Conseiller en communica-
tion
MRC de Drummond
819 477-2230, poste 123
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca

Thomas Roux
Conseiller en relations
publiques
Ville de Drummondville
819 472-1966
troux@drummondville.ca

Les solutions

Des solutions existent pour permettre une gestion sécuritaire et écologique de ces appareils. Les citoyens sont invités à consulter l'application Web *Gère ta poubelle* (geretapoubelle.ca) qui permet de connaître les points de dépôt autorisés et les services offerts dans la région pour s'en départir conformément à la réglementation applicable.

La Ville de Drummondville vient également de lancer un projet pilote de collecte d'articles valorisables sur rendez-vous. Ce service, qui s'adresse uniquement aux résidents de la ville, est disponible sur inscription au drummondville.ca/collectes.

Les municipalités de la MRC de Drummond remercient les citoyens de leur collaboration et de leur contribution à l'amélioration du bilan de la gestion des matières résiduelles dans la région.

Collecte des rebuts encombrants



Lundi 24 mai 2021

Matières et objets refusés: Matériel électronique et informatique, appareils réfrigérants, branches d'une longueur de plus de 1 m, pneus, pièces de véhicules, matériaux de construction, de rénovation et de démolition, résidus domestiques dangereux, résidus contenant de l'amiante.

Ces matières et objets sont acceptés à l'écocentre, à l'exception des résidus contenant de l'amiante. L'écocentre de la MRC de Drummond est situé au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville et ses heures d'ouverture sont les suivantes: mardi au samedi de 8 h à 17 h, et ce, jusqu'à la fin du mois de novembre.

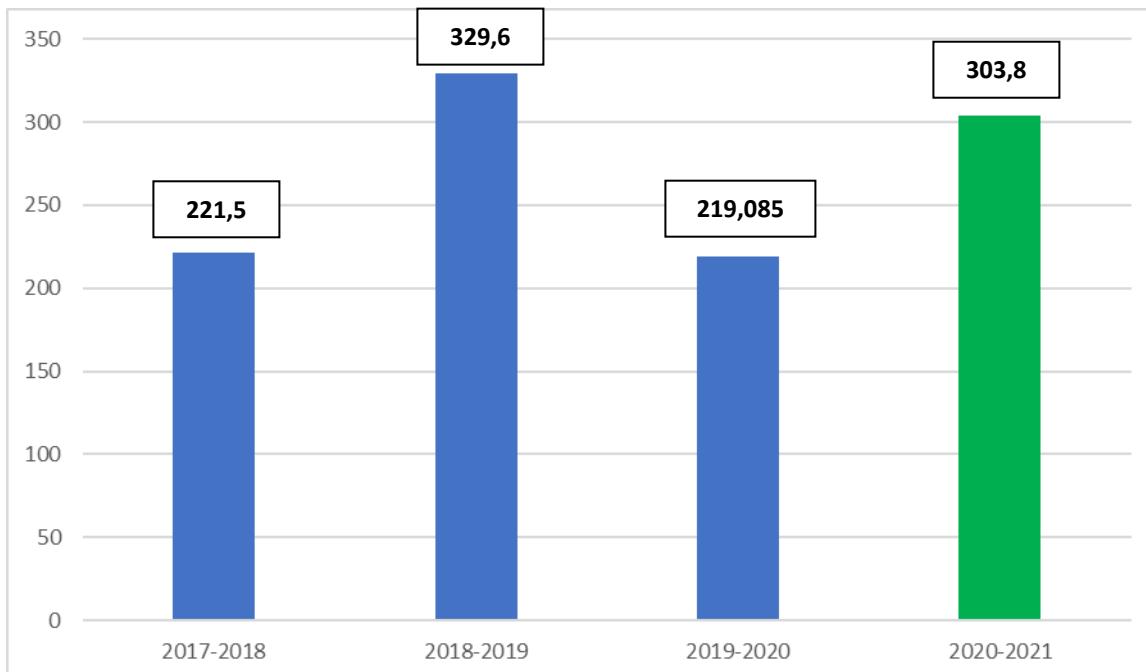
CONCOURS DE RECYCLAGE DE PILES

Pour une quatrième année, l'école Des 2 Rivières participe au concours de recyclage de piles 2020-2021 d'ENvironnement JEUnesse (ENJEU) et d'Appel à Recycler. Ce concours permet de sensibiliser les jeunes à l'importance du recyclage des piles pour la protection de l'environnement.

L'école Des 2 Rivières est fière de faire partie des établissements scolaires qui mobilisent les jeunes et sa communauté pour une élimination sécuritaire et écologique des piles.

Pour l'année 2020-2021,
l'école Des 2 Rivières a amassé 303,8 kg de piles!

Nombre de kg de piles amassées par l'école Des 2 Rivières depuis 2017-2018



Le concours a pris fin le 16 avril. Cependant, nous invitons les citoyens à continuer à aller porter leurs piles usagées dans un de nos points de dépôt en respectant les consignes sanitaires. Nous les garderons en banque pour la prochaine édition du concours.

Points de dépôt :

- Bureau municipal (5280, 7^e Rang)
- Dépanneur Léon Noël (4880, 7^e Rang)

Note : Les parents des élèves de l'école Des 2 Rivières peuvent demander à leurs enfants de remettre leurs piles usagées directement à l'école dans un sac.

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION!

Dans la prochaine édition du P'tit Curieux, nous vous communiquerons les résultats du concours de recyclage de piles d'ENvironnement JEUnesse (ENJEU) et d'Appel à Recycler. Entretemps, si vous désirez avoir plus de détails sur ce concours, nous vous invitons à consulter la page web suivante :

enjeu.qc.ca/projets-et-evenements/concours-piles/ 2 ENvironnement JEUnesse et Appel à Recycler 5





École Des 2 Rivières

Saint-Lucien

Bonjour à tous,

ACTIVITÉS

Le printemps est maintenant arrivé et quelques activités sont prévues ou ont déjà eu lieu.

MARS : Exclamation 3D Sylvain Blouin : Atelier de bandes-dessinée en 3D

Apprentissage de dessin de personnages de BD (expressions faciales, posture du personnage etc.) Par la suite, l'élève s'invente un héros qu'il dessine sur une feuille spéciale. Avec une paire de lunettes 3D, l'élève peut ensuite voir son dessin en 3D.

AVRIL : Marc Trudel, magicien et la mystérieuse école : Spectacle virtuel rempli de rebondissements et d'humour, on découvre que chaque livre de la bibliothèque du Magicien lui inspire un numéro de magie et devient instantanément une source de découvertes, de surprise et d'émerveillement. À la mystérieuse école, la lecture...c'est vraiment magique!

MAI : Les neurones atomiques (glace carbonique) et **Sandrine Gaudet** (art visuel collage)

2 autres activités à venir en juin...

PÂQUES

Jeudi, le 1^{er} avril, une belle activité a été organisée par les membres de l'O.P.P. (parents bénévoles) pour les jeunes de l'école. Le lapin de Pâques leur a préparé une belle chasse aux cocos suivi d'une chasse au trésor! Tout ça accompagné de belles décos de Pâques. Les jeunes ont été ravis !

Un grand MERCI à Services MDA pour la majeure partie du financement de cette activité!



Un beau merci à nos 8 parents participants qui ont permis une telle réalisation : Maryse Joyal, Catherine Bergeron, Eve Juneau, Kim Hallée, Marie-Céleste Casséus, Richard Sylvain, Julie Gosselin et Isabelle Paradis. Merci aussi aux 4 jeunes qui ont aidé à la décoration : Lou-Ann et Zakaël Paradis Laterre, Noémy et Aryane Joyal-Lampron.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ÉDUCATEURS ET ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉES

L'OPP, représenté par Catherine Bergeron, Maryse Joyal et Isabelle Paradis, a également souligné la semaine de nos 2 éducatrices spécialisées, Madame Mireille et Madame Andréanne, qui sont indispensables à l'école ! Leur amour, leur soutien et leur engagement font une énorme différence dans la vie de l'école Des 2 Rivières. **Un merci spécial à Gestion Horticole Normand Francoeur pour les 2 magnifiques plantes gracieusement offertes à nos 2 éducatrices!**



HORTICULTUREFRANCOEUR.COM

Le 12 avril dernier, avait lieu la présentation virtuelle de la future école Des 2 Rivières. Nous avons bien hâte de voir la concrétisation finale de ce projet pour fin août 2022 ! Si vous avez manqué le visionnement, vous pouvez encore le voir à l'adresse suivante : <https://youtu.be/JYIpugcCzQQ>

Un merci spécial à Diane Bourgeois, mairesse, Sébastien Scheeneberger, député de Drummond, ainsi que le Centre de services scolaire Des Chênes qui sont des atouts majeurs dans la réalisation de ce projet.

Nos meilleures salutations à tous!

Lucie Houle, secrétaire
Karine Lacasse, directrice



Préparez-vous à
#ParlerPourVrai

Semaine de la santé mentale de l'ACSM

3 au 9 mai 2021

Visitez semainesantementale.ca pour y trouver de l'info et des outils.





École Des 2 Rivières

Saint-Lucien O.P.P.

Le 21 avril dernier, c'était la Journée internationale des secrétaires.



Nous, à l'École Des 2 Rivières, on a la plus grande chance du monde...

On a Lucie!

Notre Lucie,

Notre précieuse secrétaire, le noyau de notre école.

Son positivisme, son altruisme et son dévouement sont hors du commun!

Sa petite école, notre petite école, elle l'a à cœur et depuis longtemps!

Lors de sa fermeture par la commission scolaire en 1994, un comité de parents et de différents membres de la communauté s'est battu pour la réouverture de notre école de village.

Ils ont monté une équipe afin de pouvoir démontrer qu'ils avaient toutes les ressources nécessaires à la gestion de l'école sans la commission scolaire. Un travail énorme par des gens positifs, généreux et déterminés! Lucie faisait partie de cette équipe.

Ce travail a porté fruit car ils ont pu réouvrir l'école en 1995.

Lucie était la coordonnatrice de l'école, elle s'occupait bénévolement pour que tout fonctionne bien.

En 1996 au retour avec la CS elle était notre secrétaire. C'était la municipalité qui assurait les frais du secrétariat et de la conciergerie. Donc elle travaillait à l'école comme secrétaire, elle a fait plusieurs formations pour apprendre rapidement les différents logiciels.



Un peu plus tard, lorsqu'ils ont changé les accords entre la commission scolaire et la municipalité par rapport aux choix de postes, elle a changé d'école et assurait le secrétariat à l'école de St-Cyrille. Lors de son départ, l'équipe école lui avait fait parvenir des petits mots de la part de plusieurs parents et personnes du passé qu'ils avaient rassemblés et lui ont offert un joli bouquet. Puis, 1 an ou 2 après, au grand plaisir de tous, elle est revenue au secrétariat de notre école et à celui de l'école Saint-Félix en même temps!

Vous devriez la voir! Elle n'arrête pas! Elle répond à toutes les

demandes des parents et de tous les gens qui sont à l'école ou qui y viennent... Ça fait beaucoup beaucoup de monde! Budgets, absences, demandes multiples, rédactions, transferts de messages, collaboration avec les organismes, coordination...

De l'école St-Félix, elle répond à l'intercom ici à Saint-Lucien... toujours prête à aider, toujours souriante, toujours accueillante et bienveillante!

Cette femme est une merveille!

Depuis 1995, nous avons eu plusieurs directions : Lyne Bélanger, Éric L'Heureux, Marc Boucher, Micheline Lacasse, Guylaine Gardner et présentement Karine Lacasse. Plusieurs professeurs, professionnels, éducatrices...Elle a vu passer des parents et leurs enfants sur les mêmes bancs d'école!

Quand on dit qu'elle est un peu comme le noyau de l'école!

Lucie.... Ça fait plus de 26 ans que tu as cette école à cœur et que tous ceux qui y passent ont un petit peu de toi dans le leur.

MERCI! On t'aime!

*Pour tous ceux qui aimeraient lui transmettre de bons mots, rendez-vous sur la page Facebook : **École Des 2 Rivières Municipalité de St-Lucien** et vous pourrez commenter la publication qui lui est adressée!





Cercle de Fermières Saint-Lucien

Les beaux jours sont enfin revenus!

Bien sûr, je parle de météo et non de l'état de la situation de la pandémie!

Dès le début avril, les outardes m'ont fourni la preuve car elles ont adopté ma propriété comme lieu de transit. Ces bêtes impressionnent par leur endurance, leurs moyens de communiquer entre elles et bien entendu, leur GPS; bien des humains les envient sûrement.

Même si on est encore en confinement, il y a beaucoup d'activité dans l'air au Cercle de Fermières Saint-Lucien, grâce à notre nouveau lieu de travail plus vaste; n'ayez crainte, on respecte les règles.

D'abord les 26 et 27 mars, les membres, accompagnées de leur famille ou amie, qui n'avaient pas encore eu la chance de découvrir les nouvelles installations, ont eu droit à une visite guidée de Francine Leroux assistée d'une ou deux acolytes. Voici le commentaire de Francine suite à ces deux jours: « D'abord, juste se voir en personne... quelle joie partagée, du bonheur gratuit!! On a reçu un flot de fierté, de gratitude etc des moments super privilégiés. »

29 et 30 mars:

Formation du Regroupement des cuisines collectives en vue de ce projet collectif. Douze participantes ont reçu un certificat et un cartable appelé « La boîte à outils ». Trois équipes ont été formées et dès que les électroménagers seront installés, elles pourront expérimenter les connaissances apprises durant ces deux journées. Le trio responsable de la bonne marche du projet est composé de Ghislaine Gagné, Denise Jean-Louis et moi-même. Je tiens à vous signaler que cette initiative relève de la mission de l'OBNL Maison Francine-Leroux.

6 avril :

En matinée, une équipe déterminée s'est affairée à commencer à remonter les 9 métiers à tisser sous la supervision de notre pro en la matière, Annette. On tient

absolument à s'assurer d'une relève dans cette discipline en lien avec la sauvegarde du patrimoine.

En après-midi, elles ont droit à la visite de notre député Sébastien Schneeberger et de son attachée de presse; ils apportent une belle contribution de 10,000 \$ pour la Maison Francine-Leroux. Merci et encore Merci. Suite à cette visite, Francine a réagi ainsi: « C'est tellement apprécié qu'il vienne en personne et qu'il puisse voir et comprendre nos besoins. Apparemment, il reviendra manger de la tarte au sucre! On a retenu cette demande... »

Puis, une deuxième visite, celle de Mme Catherine Beaudet Lefebvre de la MRC de Drummond qui a remis un cadre avec MENTION SPÉCIALE pour le Cercle de Fermières concernant le Galart 17ème édition; nous avons mérité ce prix pour notre implication auprès des enfants de Saint-Lucien. D'ailleurs, la semaine dernière, les jeunes nous ont démontré leur reconnaissance par un petit mot accompagné de toutes les signatures : « Merci très spécial aux talentueuses et généreuses fermières » Nous en sommes particulièrement touchées.

Et dernièrement, Francine a eu le plaisir de recevoir une lettre directement du bureau de notre premier ministre, M.Legault, accompagnée d'un bravo personnel; 10,000\$ à été octroyé en appui à la poursuite de la

mission des cuisines collectives et communautaires parrainée par la Maison Francine-Leroux.

Depuis quelques mois, je vous tiens au courant des ajouts dans le local des Fermières et souvent grâce à la générosité de tous. Je ne voudrais surtout pas passer sous silence l'apport de deux belles étagères fabriquées par un ébéniste de Saint-Lucien, M Christian Lemire. Ce généreux don nous provient d'une fidèle amie de Francine venant de Brossard, Nancy Létourneau, aussi membre locale. Elle lui apporte un soutien indéfectible et travaille au comité de l'OBNL. Les tablettes ont été rapidement remplies de livres, documents etc; de plus, elles s'harmonisent parfaitement à la fameuse armoire d'Annette. Tu sais Nancy, on t'aimait déjà bien avant que tu fasses ce magnifique cadeau à la maison! Merci infiniment.

Saviez-vous que la Semaine de l'action bénévole 2021 se tient [du 18 au 24 avril](#)? Le thème de cette année est: la valeur de chacun, la force du nombre. À chaque année, dans chaque cercle des CFQ, une bénévole qui s'est démarquée par ses actions, se voit décernée le titre de bénévole émérite. Bien sûr, on aurait pu encore désigner Francine Leroux car elle a encore eu une année exceptionnelle en relevant des défis incroyables. Mais son tour ne peut revenir qu'à tous les cinq ans selon les règles.



Mention de Galart

À nos yeux, une personne s'est définitivement distinguée par son bénévolat: Ghislaine Gagné. Voici son profil:

Parfois dans la vie, on est à la recherche de la perle rare, soit en amour ou dans le domaine professionnel; au Cercle Saint-Lucien, on peut se glorifier de l'avoir dénichée en la personne de Ghislaine. (En passant, on ne veut rien enlever du bon potentiel des autres membres.)

Membre seulement depuis 2019, elle s'est impliquée rapidement, attirée par le volet bénévolat qui est bien ancré dans son ADN tout autant que le côté artisanat. Notre perfectionniste Ghislaine a pris en main la préparation des boîtes pour le déménagement et elle a supervisé le rangement dans les nouvelles armoires et ce, avec une efficacité remarquable. Au fil des ans, elle a acquis des compétences particulières et elle sait nous en faire bénéficier tout en douceur. Depuis plusieurs mois, elle dresse le portrait de différentes personnes dans le journal local; sa maîtrise de la langue française nous fournit une aide précieuse. Pour couronner le tout, elle a accepté, dans le mandat de l'OBNL, de porter le chapeau de la responsable des cuisines collectives et communautaires. Déjà, elle s'investit totalement dans ses nouvelles fonctions et démontre des aptitudes naturelles de leadership. On est en business avec Ghislaine!! Mais vous me direz: « Cou don, elle t'a payée combien pour écrire tout ça? » Je ne me suis nullement enrichie avec cet article car elle est tout simplement une personne attachante et inspirante qui mérite d'être connue et reconnue. Voilà! Comme diraient nos cousins français.

Mai est le début de la période de renouvellement annuel pour les CFQ; l'an dernier, nous avons été un des rares cercles dont les membres ont toutes signifié leur fidélité malgré les inconvénients de la pandémie. Évidemment, l'atout de la maison constituait un attrait incontesté. Plusieurs personnes ont manifesté de l'intérêt à se joindre à nous et je peux vous assurer qu'on est vraiment une belle gang. Vous êtes toutes les bienvenues et ne vous gênez surtout pas pour prendre des informations auprès de notre comité local constitué de:

Johanne Pelletier	819-848-2421
Denise Gordon	819-803-4261
Lucie Tardif	819-781-0639
Annette Houde	819-397-2905
Angèle Trudel	819-397 4539
Francine Leroux	819-397-2626

MaisonFL, du lundi au vendredi, de 10h à 16 h

En terminant, je me doute bien que tout le monde est « à boutte » mais ne lâchons surtout pas.

Angèle Trudel, responsable des communications et Recrutement



Formation des cuisines collectives et communautaires





Maison Francine Leroux

Voici des informations concernant la Maison Francine Leroux

La Maison Francine Leroux est un OBNL (organisme à but non lucratif) depuis le 17 décembre 2019.

Un bâtiment institutionnel sur un seul niveau dont la superficie est de 4,480 pi.c. sur un terrain de 48,345 pi.c.

Les Architectes: Un à Un architectes

Constructeur : Construction Allard Inc.

Ingénieurs: Englobe Corp. et Fusion Expert Conseil Inc

Vous comprendrez que cette maison a été bâtie selon les normes requises!

Située dans le périmètre urbain de Saint-Lucien, au 5176, 7e Rang, la maison est sécuritaire, adaptée pour les personnes à mobilité réduite, aux poussettes de bébés et pour tous les enfants, femmes, hommes de tout âge.

À l'intérieur, trois grandes pièces dont:

Le local du Cercle de Fermières, une salle multifonctionnelle, une cuisine avec îlot central.

1- Les Fermières auront droit au local tant qu'il y aura un Cercle de Fermières à Saint-Lucien. De plus, c'est avec les Fermières et ce bénévolement que l'OBNL prendra en charge les activités de toute la Maison.

2- La salle multifonctionnelle munie d'un projecteur et d'un écran pourra être louée à des fins de: réunions, fêtes privées, jeux de société, musique, contes pour enfants, différents cours, etc.

3- La cuisine collective pour 4 à 6 personnes à la fois et sous la supervision des Fermières qui ont reçues la formation. La cuisine communautaire sera pour les besoins des personnes seules, démunies aussi pour ceux et celles qui veulent apprendre de nouvelles recettes, faire des conserves, etc.

D'autres projets sont à l'étude. . .

Cette Maison sera un endroit rassembleur pour tous. Permettre de se rencontrer, jaser, prendre un café, faire du social, briser l'isolement, aider la communauté. On peut amener un ami, un voisin, faire du co-voiturage.

Le but ultime est de passer du bon temps ensemble, de s'amuser, rire, raconter des histoires, partager de bons moments et de repartir le cœur joyeux avec le goût d'y revenir.

Au plaisir de vous y rencontrer! À cause de la pandémie, l'ouverture est reportée à plus tard.

On vous avisera dès que possible.

Francine Leroux, présidente

Maison Francine Leroux

Tel: 819 397-2626

Francine.Leroux@MaisonFrancineLeroux.com

Loisirs OTJ Saint-Lucien

Bonjour à tous

Semaine de l'ACTION BÉNÉVOLE

À chaque année, le travail des BÉNÉVOLES est souligné au cours de la 3ème semaine d'avril. Le comité des Loisirs de St-Lucien désire remercier tous les bénévoles qui au cours des dernières années ont collaboré à la réussite des activités qui sont proposées à la population. En effet, si vous n'étiez pas là pour décorer les salles, préparer et servir les repas, effectuer la surveillance pour sécuriser les lieux de fête et même animer, aucune de nos activités ne pourraient avoir lieu. De plus, par votre sourire et votre joie de vivre vous mettez de l'ambiance dans ces rassemblements. À

tous ceux et celles qui nous ont aidés, nous leur disons un **IMMENSE MERCI**. Faire du bénévolat est gratifiant et rapporte beaucoup à la personne aidante.

BAZAR

Encore des changements pour le Bazar au profit de l'école. Considérant l'évolution de la pandémie, nous avons jugé plus raisonnable de le reporter au samedi 12 juin. Nous tenons à vous rassurer, le Bazar aura lieu dehors, sur le terrain du Centre communautaire, en respectant les mesures sanitaires en vigueur à ce moment. Pensez dès maintenant à mettre de côté des objets encore en bon état qui pourront être vendus tels que vaisselle, vêtements,

livres, outils, objets décoratifs etc. Aucun meuble ne sera accepté. **Nous avons toujours besoin de bénévoles pour préparer le Bazar.** Vous pouvez contribuer à cet événement en tant que parent d'un enfant fréquentant l'école ou ayant fréquenté l'école ou même en tant que grand-parent. Votre aide serait précieuse le vendredi 11 juin à partir de 15h30 ou le 12 juin à partir de 7 h 30. Communiquez avec nous par courriel, sur notre page Facebook ou Francine au 450-494-2751.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos activités.

Le comité des Loisirs de St-Lucien

Les aînés, es

Depuis le début de la pandémie, on a souvent entendu différents commentaires désobligeants au sujet des aînés. Ces personnes oubliées, mal-aimées, mises au rancart dans des résidences en les pensant inutiles et une charge pour la société. "Faut les garder en isolement, elles vont contaminer tout le monde » a-t-on dit!!!

Personnellement, je trouve ça révoltant et même inquiétant.

Qu'en est-il de ceux et celles qui bientôt seront à la retraite! Où iront-ils, que feront-ils..?

Attendre que quelqu'un décède pour libérer une place!

Inconcevable... En fait ce l'est pour moi, je ne sais pas pour vous!

En juin prochain, ça fera 6 ans que je suis à la retraite. J'ai pris une année de répit pour me reposer et vivre pour moi: lire (ma passion) faire du yoga (pour apprendre à respirer) et visiter les lieux pour voir ce qui se passe dans mon nouvel environnement. (achat d'une maison à la campagne).

Après cette année, mon idée était faite. Je voulais m'impliquer et comme toute bonne chose arrive à point, on m'a invitée à m'inscrire au Cercle de Fermières. Vous devinez la suite... J'ai fait de belles rencontres, et mon projet a pris

de l'ampleur. Depuis toujours, j'aime rassembler les gens...

Donc, l'idée de bâtir une grande maison a fait son bout de chemin. Trouver un terrain, commencer les démarches à la Municipalité, faire des plans, etc...etc... Vous me suivez !!!

Mon exemple vient principalement des Fermières de la Maison Francine Leroux à Saint-Lucien.

Pour moi, ces femmes sont alertes et formidables. Elles sont tellement débordantes d'idées, d'expérience de toutes sortes; rien ne les arrête! Elles s'occupent de leurs maisons, popotes, entretien, viennent à la Maison FL régulièrement et même deux à trois jours par semaine.

Elles participent à tous les projets et sont toujours prêtes à aider.

Douze d'entre elles, ont reçu une formation de deux jours pour démarrer un projet de cuisine collective. C'est un gros projet que nous entreprendrons dès que les électroménagers seront installés.

Toutes, sans exception, ont hâte de commencer. Tout est à faire, à organiser, à mettre sur pied. Rien ne les arrêtera.... Et elles ont entre 30 et 80 ans!

Les tabliers sont cousus pour adultes et enfants. Et quand on sera plus avancé dans ce domaine culinaire, on cuisinera des plats pour personnes seules... etc.

De plus, les métiers seront bientôt prêts pour tisser. Les machines à coudre bien installées.

Oui, il existe des aînés qui sont seuls, malades, démunis, c'est vrai. Mais il y a aussi les autres qui peuvent apporter leur soutien, leur bénévolat, leur aide aux petits-enfants, etc.

Quand vous pourrez venir à la Maison Francine Leroux, vous rencontrerez des femmes exceptionnelles. Vous verrez l'engouement de nos Fermières. Chaque journée est différente et je suis entourée de personnes allumées, ricaneuses et qui ont "du chien".

Se savoir utile, rendre service, partager nos expériences et apprendre d'autres techniques nous gardent jeunes de cœur.

Je pourrais continuer encore longtemps. Alors, n'hésitez pas, venez nous voir et si vous nous reconnaissiez, vers la mi-mai, nous prendrons les inscriptions pour être membre Fermière.

Et puisque chaque journée en sera une remplie de bonheur, de joie, d'amour et d'amitié, qu'importe l'occasion, c'est avec le sourire aux lèvres, des yeux rieurs et des pensées positives qu'on vous y accueillera.

Le thème à retenir: Du bonheur à toute heure!

Merci et à bientôt

**Francine Leroux, présidente
Cercle de Fermières Saint-Lucien
819 397-2626**

Du lundi au jeudi de 10 h à 16 h. (Horaire d'été)



IMPORTANT – BAZAR REPORTÉ AU 12 JUIN

En raison de la pandémie de COVID-19, le bazar printanier au profit de l'école Des 2 Rivières organisé par le comité Loisirs OTJ St-Lucien et la Municipalité de Saint-Lucien, prévu le 15 mai, sera reporté au **12 juin si la situation sanitaire actuelle de la région Mauricie-Centre-du-Québec s'améliore d'ici là.**

Entretemps, nous vous invitons tout de même à mettre de côté vos objets propres et en bon état (ex : articles de cuisine, articles et vêtements pour bébé, bijoux, équipements de sport, films, livres, jouets, objets décoratifs, outils, etc.) qui pourront être vendus lors de cet événement spécial qui aura lieu pour une première fois à l'extérieur dans le stationnement du centre communautaire.



Bonjour à tous!

J'ai beaucoup de gens qui m'interpellent à savoir, si on peut recommencer nos activités.

Nous suivons les directives nationales au jour le jour et nous déciderons lors de notre prochaine réunion du C.A. au début de mai, d'au moins offrir la possibilité de jouer à la pétanque bientôt, si tout s'améliore avec la vaccination massive de la population.

DERNIÈRES DIRECTIVES ÉNONCÉES PAR LE GOUVERNEMENT CONERNANT LES ACTIVITÉS À COMPTER DU 26 MARS :

Activités pratiquées dans un lieu intérieur

En zone rouge et orange, les activités pratiquées sans contact, individuellement, en dyade ou avec les occupants d'une même résidence privée sont permises en fonction d'une capacité d'accueil restreinte. Les cours ou entraînements en individuel ou avec les occupants d'une même résidence sont permis. De plus, sont autorisés en zone orange les cours ou entraînements de groupe, pour un maximum de 8 personnes, auquel peut s'ajouter une personne responsable de la supervision ou de l'encadrement.

Activités pratiquées dans un lieu extérieur

Les activités extérieures pratiquées sans contact, incluant les activités encadrées (cours, entraînement, activités guidées, etc.), sont permises, mais limitées à un groupe d'au maximum 8 personnes en zone rouge et 12 personnes en zone orange et jaune. Pour les groupes, une personne responsable de l'encadrement ou de la supervision peut s'ajouter.

Le Réseau FADOQ et la défense des droits collectifs des aînés du Québec

Services d'optométrie (2018) – continuité de la couverture 65 ans et plus.

Crédit d'impôt pour le soutien des aînés (2019).

Décloisonnement des professions enta-

mé :

Pharmaciens (PL 31 – adopté en 2020);
IPS (PL 43 – adopté en 2020);
Hygiénistes dentaires (PL 29 – adopté en 2020).

Adoption du projet de loi 18 (protection des personnes).

Hébergement et soin de longue durée :
Construction des Maisons des aînés.
Rénovations de CHSLD.

Réduction des tarifs de stationnement des hôpitaux et des établissements de santé.
Aide aux locataires aînés : les Centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) financés par Québec afin d'appuyer les personnes âgées en RPA.

Préposées aux bénéficiaires :

Mise en place d'incitatifs (bourse, formation payée);
Campagne de valorisation de la profession.

Travailleurs d'expérience :

Bonification du crédit d'impôt pour la prolongation de carrière;
Campagne de sensibilisation pour les travailleurs d'expérience.

- Adoption du projet de loi 56 (proches aidants).
- Rehaussement de l'accès à la réduction ou l'exonération de la contribution financière des adultes hébergés en CHSLD (ou Maison des aînés).
- Modification des ratios professionnels en soins / patients.
- Modification du crédit d'impôt pour le maintien à domicile des personnes aînées.
- Octroi d'un montant ponctuel aux aînés par le biais de la Sécurité de la vieillesse et du SRG
- Modification des critères d'admissibilité à la Prestation canadienne d'urgence afin de permettre aux personnes semi-retraitées, aux travailleurs d'expérience et aux travailleurs à temps partiel d'avoir accès à ce programme.
- Réduction de 25 % des retraits obligatoires provenant des FERR en 2020.

- Abolition des frais cabarets dans les résidences privées pour aînés (RPA).
- Réintégration des proches aidants significatifs dans les milieux de vie pour aînés.
- Rehaussement du TSC (ponctuel).
- Paiement additionnel de TPS.

Il était une fois quatre individus qu'on appelait : Tout le monde - Quelqu'un - Chacun et Personne. Il y avait un important travail à faire et on a demandé à Tout le monde de le faire. Tout le monde était persuadé que Quelqu'un le ferait. Chacun pouvait l'avoir fait mais en réalité Personne ne le fit. Tout le monde pensa que Chacun pouvait le faire et Personne ne doutait que Quelqu'un le ferait. En fin de compte, Tout le monde fit des reproches à Chacun parce que Personne n'avait fait ce que Quelqu'un aurait pu faire. **Moralité :** Sans vouloir le reprocher à Tout le monde, il serait bon que Chacun fasse ce qu'il doit faire sans nourrir l'espoir que Quelqu'un le fera à sa place Car l'expérience montre que là où on attend Quelqu'un, généralement on ne trouve Personne!

Conclusion : Je vais transférer ce message à Tout le monde afin que Chacun puisse l'envoyer à Quelqu'un sans oublier Personne.

Petits calculs...

- 1.- Combien y a-t-il de 7 dans un livre numéroté de 1 à 120 pages ?
- 2.- Soit une étagère avec des livres. Le livre du milieu est le cinquième en partant de la gauche et de la droite. Combien y'a-t-il de livres ?
- 3.- Est-ce moins cher d'inviter un ami au cinéma deux fois, ou deux amis au cinéma une fois en même temps ?

Réponses sur le site de St-Lucien c'est...



La Fabrique Paroisse St-Luc

Jean-Luc Blanchette
Prêtre

DEVENIR PRÉSENCE AU MONDE...

Bien le bonjour !

J'espère que vous vous portez bien et que les vôtres sont en forme également. Depuis l'arrivée de la pandémie dans nos vies il y a un an, nos contacts sont moins réguliers, mais cela ne veut pas dire que nous sommes moins préoccupés les uns par rapport aux autres. Notre vécu de communauté chrétienne se poursuit, se module au rythme des vagues de ce virus bien présent dans notre quotidien. Comme ce fut le cas pour les premiers chrétiens et chrétiennes, nous formons une collectivité qui a à cœur de veiller les uns sur les autres, de prendre soin les uns des autres. En ce Temps Pascal, nous accueillons le témoignage des premières communautés chrétiennes à travers ce très beau livre de la Bible : **Les actes des Apôtres**. Ces gens ont entendu l'appel de Jésus «*Allez de toutes les nations et faites des disciples*» (Matthieu 28,19) et ils y ont répondu, ce que nous faisons à notre tour 2000 ans plus tard. Personnellement, il y a une expression que l'on y retrouve et qui m'interpelle : « *Quand ils eurent fini de prier, le lieu où ils étaient réunis se mit à trembler, ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils disaient la parole de Dieu avec assurance. La multitude de ceux qui étaient devenus croyants avait un seul cœur et une seule âme.* » (Actes 4,31-32) C'est ce que je nous souhaite et ce que je porte dans ma prière quotidienne, que nous formions un seul cœur et une seule âme.

Devenir présence au monde, c'est une belle invitation qui nous est lancée comme croyants et croyantes. Comme équipe mandatée de notre Unité pastorale, nous avons hâte de poursuivre concrètement avec vous, le vécu palpable de ces deux orientations qui soutiennent nos engagements et nos objectifs : **ACCOMPAGNER la vie des personnes (individus, couples, familles, groupes) sur le chemin d'humanisation que propose l'Évangile; ACCOMPAGNER nos communautés de foi dans le passage missionnaire de l'Église.** C'est un grand défi en temps de

pandémie, de demeurer proche les uns des autres et rapprocher le vécu de nos deux paroisses qui forment notre Unité. Grand défi, mais pas mission impossible... Être présents ensemble, pour l'ensemble... Tout cela au nom du Christ Ressuscité, le Vivant.

Actuellement, nous pouvons accueillir jusqu'à un maximum de 100 personnes pour les célébrations du dimanche et sur semaine, tout en respectant le port du masque de procédure (masque bleu) et la distanciation de 2m. Nous pouvons célébrer des funérailles en présence de 25 personnes de la famille, mais nous ne pouvons permettre l'accueil de sympathies avant les célébrations. Nos parcours de foi avec les jeunes et leurs familles se vivent en vidéo ZOOM. Notre bureau paroissial est toujours ouvert du lundi au jeudi entre 9 h et 11 h 30, merci aux bénévoles présents. Suivre l'actualité pour des changements.

Nous avons repris nos messes avec l'horaire régulier :

Samedi 16 h 30 église St-Cyrille

Dimanche 9 h église St-Joachim (pour le mois de mai)

Dimanche 11 h église St-Félix

Une équipe de bénévole a rénové des pièces au 2^e étage du presbytère de St-Cyrille afin de pouvoir louer des espaces de bureaux. Voir les renseignements dans l'encadré plus bas... Merci beaucoup pour cette belle initiative.

Pour nous joindre, contactez le presbytère de St-Cyrille 819-397-2344.

Demeurons solidaires les uns et les autres dans la prière. Prenez soin de vous et de vos proches. Bon courage et que le Seigneur Ressuscité vous bénisse...

Jean-Luc Blanchette, ptre

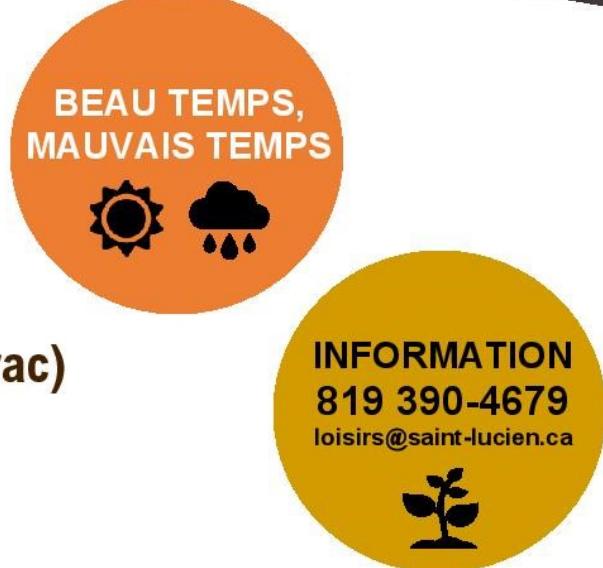
LOCAUX À LOUER AU PRESBYTÈRE DE ST-CYRILLE

Deux locaux à louer, d'une grandeur de 12x12x10piH avec accès à une salle de conférence 12x24x10piH. Inclus : aménagement de bureau (bureau, chaise, etc), internet haute vitesse, chauffé, éclairé, accès privé, grande fenestration, tranquillité. Nous demandons 375\$ par mois chacun.

Pour information, contactez Normand 819-397-4224 (bureau) 819-397-4560 (rés,) ou Yvon 819-397-4989 (rés.) ou 819-388-4989 (cell).



DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE COMPOST (en vrac) GRATUIT!



**SAMEDI, 22 MAI DE 10 H À 14 H OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS
AU GARAGE MUNICIPAL (5185, 7^e Rang)**

- Maximum de 2 plants d'arbres par famille.
- Apportez vos contenants ou votre remorque avec côtés fermés et remplissez-les de compost sur place! Maximum de 2 godets (buckets) par résidence.
- Réservé aux citoyens de Saint-Lucien (N'oubliez pas votre preuve de résidence).
- Les plants d'arbres sont fournis gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et distribués par l'Association forestière du sud du Québec.
- Les consignes sanitaires émises par le gouvernement du Québec devront être respectées sur les lieux, soit le lavage des mains, la distanciation physique de 2 mètres et le port du masque ou du couvre-visage pour les personnes de 10 ans et plus.

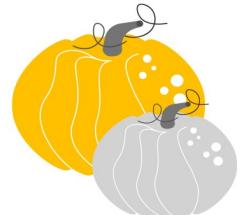
Projet de jardin collectif à Saint-Lucien

en collaboration avec Ensoleilvent

Vous n'avez pas accès à un terrain cultivable ?

Vous aimeriez jardiner en groupe, dans une ambiance conviviale, tout en améliorant vos connaissances agricoles ?

Ensoleilvent offre aux Luciennois la possibilité de venir jardiner sur son terrain situé au 6105, 4^e Rang; cet organisme à but non lucratif possède à cet endroit 30 bacs de culture en pruche de 4 pieds X 10 pieds munis d'un système d'irrigation. La Municipalité souhaite valider l'intérêt des citoyens à participer à ce projet pour la saison 2021.



Qu'est-ce qu'un jardin collectif?

Un jardin collectif est différent d'un jardin communautaire. Dans un jardin collectif, il n'y a pas de bac de culture réservé; tous les bacs de culture forment un seul grand jardin. Un groupe de citoyens cultive ensemble ce jardin et se partage les récoltes. Si les récoltes sont abondantes, elles peuvent être partagées avec des organismes communautaires. Advenant le cas à Saint-Lucien, celles-ci seront distribuées à la Maison Francine Leroux.

Avantages



S'impliquer dans un jardin collectif est un excellent moyen d'accéder à une variété de fruits et de légumes sains à peu de frais. C'est aussi une belle occasion de partager des connaissances en jardinage et de rencontrer et de connaître de nouvelles personnes.

Jardiniers recherchés!

Ensoleilvent souhaite attirer des jardiniers en herbe ou expérimentés de Saint-Lucien, de tous les âges, pour participer à l'entretien des bacs de culture sur son terrain tout au long de la saison 2021. **Les citoyens qui s'impliqueront dans le projet de jardin collectif pourront repartir avec des récoltes au courant de l'été et à l'automne.**



Jardin de Ensoleilvent à Saint-Lucien

Photos : La Shop Agricole

Présentation de Ensoleilvent

Ensoleilvent est un organisme à but non lucratif basé à Drummondville qui offre de l'hébergement de dépannage et du support aux personnes vivant des situations de précarité au niveau de leurs conditions.

En 2017, cet organisme a fait l'acquisition d'un terrain sur le 4^e Rang à Saint-Lucien afin de répondre à la demande de ses membres qui désiraient avoir un lieu pour se rassembler en dehors de la ville.

Le projet vous intéresse ?

819 390-4679

loisirs@saint-lucien.ca





ENTREVUE AVEC NANCY FOURNIER, ARTISTE-PEINTRE

Lors de la tournée de la Westmobile qui a eu lieu le 21 août 2020 dans le domaine Despins et Lemire, j'ai fait la connaissance de Nancy Fournier, une artiste-peintre de Saint-Lucien. Celle-ci m'a parlé de sa vidéo avec P-A Lemay, un des deux membres du duo West, où elle l'accompagne en chantant et en dessinant sur le rythme d'une de ses compositions (Le temps est bon). Le lendemain, je suis allée voir ladite vidéo sur son site internet et j'ai découvert l'univers coloré et musical de Nancy... J'ai entre autres adoré ses œuvres d'art, dont la lit-corne, le paon et l'eau-possum et ma fille de 6 ans, Justine, a eu beaucoup de plaisir à colorier l'ensemble de ses illustrations.

Depuis combien de temps habites-tu à Saint-Lucien?

J'habite à Saint-Lucien, dans le domaine Despins, depuis 16 ans.

Dans quels domaines as-tu étudié?

J'ai étudié en infographie, puis en homéopathie.

Depuis quand fais-tu de la peinture?

Depuis que je suis toute petite. Cependant, j'ai rangé mes pinceaux pendant près de 20 ans. J'ai recommencé à peindre en 2019.

Qu'est-ce qui a fait en sorte que tu te sois remis à peindre à nouveau après 20 ans?

En 2019, j'ai lu le livre *Libérez votre créativité* de Julia Cameron. Ce livre propose des exercices sur une périodes de 12 semaines qui mènent à un éveil personnel; il nous invite à écrire 3 pages sur tout ce qui nous passe à l'esprit, sans lever notre crayon. Puis au mois d'avril 2019, j'ai un reçu un message intérieur.

Quel était ce message intérieur?

« *Nancy, tu vas te remettre à peindre avec un style coloré.* » En mai 2019, un mois jour pour jour, j'ai donc recommencé à peindre, mais dans un style complètement différent de celui que j'avais 20 ans auparavant.

Qu'est ce qui fait en sorte que ton style actuel est complètement différent de celui que tu avais 20 ans auparavant?

J'utilise une nouvelle technique. Avant la création mes œuvres d'art, je m'installe et médite quelques minutes. Lorsque mon cœur se sent prêt, mon être se met à chanter; des sons de voyelles et de syllabes émergent de ma voix. Sur ces sons, mon crayon glisse sur la toile en créant spontanément des lignes, des formes, des courbes et l'œuvre se crée au fur et à mesure que je dessine, teintée par l'état d'esprit qui m'habite.

C'est ton style coloré et ta technique qui t'ont permis d'avoir le soutien et les bons mots d'un peintre reconnu internationalement?



Oui, à la suite de la présentation d'une de mes œuvres d'art, l'artiste Boudro m'a conseillé de participer au Symposium des arts UV Mutuelle de Drummondville. Je me suis inscrite à l'édition 2020 et j'ai été sélectionné, même si ça ne faisait que 6 mois que j'avais recommencé à peindre! En vue de cet événement, j'ai donc dû créer plusieurs toiles en peu de temps afin de pouvoir présenter ce que je fais à l'équipe du Symposium et au grand public.

Nancy, je crois que tu as une bonne nouvelle à m'annoncer, quelle est-elle?

Effectivement, le 22 mars dernier, la Ville de Drummondville m'a annoncé que mon projet avait été retenu dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC). Celui-ci consistait à créer quatre œuvres d'art en m'inspirant de la trame musicale d'artistes de la région, tout comme je l'ai fait avec P-A Lemay, du duo West, au début du mois d'août 2020. J'ai approché les artistes suivants : Bériot, Katy Bessette, les Gospengels et la Symphonie des jeunes de Drummondville. Cependant, en raison de la pandémie de COVID-19, je dois modifier mon concept de départ. Le projet se fera avec les deux artistes solos, mais les groupes seront remplacés par deux œuvres communautaires faits en visioconférence avec deux organismes communautaires de la région. Les participants vivront mon processus créatif, accompagné de l'artiste Bériot et je m'inspirerai de leur dessin pour créer une nouvelle œuvre. Une aventure inusitée!

Bravo Nancy pour ton beau projet! Pour terminer, j'invite les lecteurs du P'tit curieux à aller découvrir ton site internet et à colorier les dessins style mandala que tu as créés, dont celui qui se trouve à la page précédente, en s'abonnant à ton infolettre.

Site internet de Nancy Fournier :

nancyfournier.com

Geneviève Payette

Coordonnatrice aux loisirs

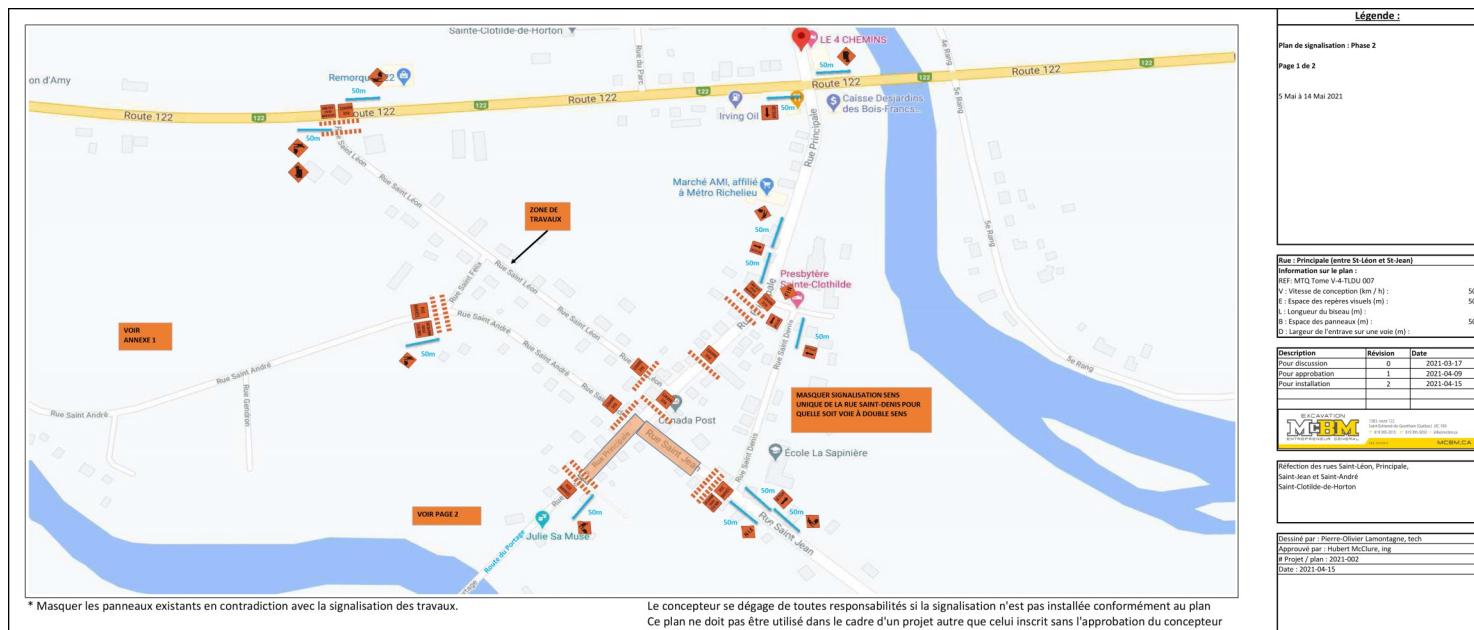
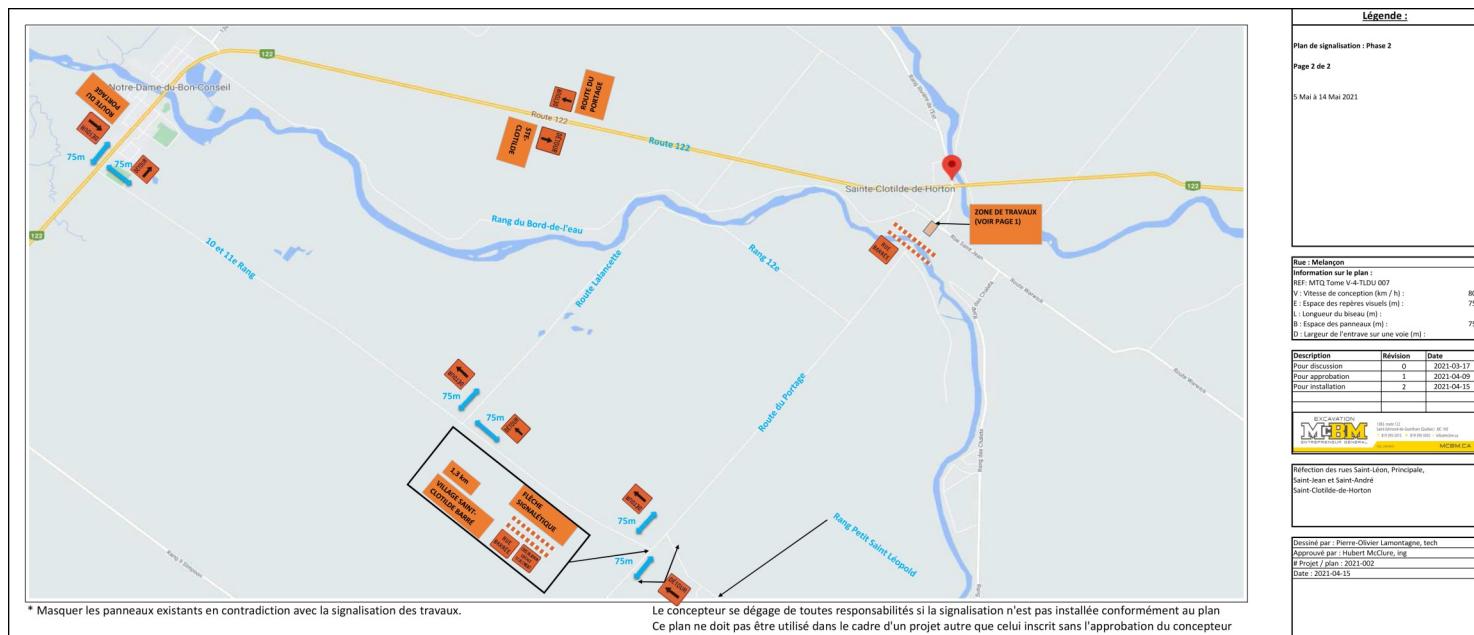


AVIS DE DÉTOUR

Dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures sur les rues St-Léon, St-André, Principale et St-Jean au sein de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton, nous vous informons que les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale et la rue St-Jean auront cours du **mercredi 5 mai à compter de 7 heures et ce jusqu'au vendredi 14 mai à 17 heures**. Le délai peut varier selon la température.

Pendant cette période, ces travaux entraîneront **la fermeture complète de la rue Principale, soit entre la rue St-Léon et le numéro civique 15, et de la rue St-Jean, soit entre l'intersection de la rue Principale et l'intersection de la rue St-Denis**. Les usagers en provenance de la route du Portage devront emprunter le 10e et 11e rang vers Notre-Dame-du-Bon-Conseil et la route 122.

Pour toute question, n'hésitez pas à rejoindre la municipalité au 819-336-5344.



Jean-Guy Bernier
Courriel : jgbernier@9bit.com

La Petite Chapelle St-Gérard

CONCERTS INTIMES

936, Rang 9, St-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0
Tél. : (819) 848-2762 - Téléc. : (819) 848-1281
www.lapetitechapellest-gerard.qc.ca

GARAGE GILLES HOUDE

1825 RTE DU PONT
SAINT-LUCIEN
J0C 1N0
TEL 819-397-2905

Nivel-X
NIVELLEMENT ET DÉNEIGEMENT

JEAN-FÉLIX DESPINS-LAFOND
819-472-9229

nivelxjdl@gmail.com
80 rue Boisvert, St-Lucien, QC, J0C 1N0



NEQ 2270138698

Vous souhaitez publier une annonce dans le p'tit curieux?
Rien de plus simple!!!

Faites parvenir vos publicités à l'adresse courriel suivante.
conseiller06@saint-lucien.ca.

Bureau Municipal

Adresse : 5280, 7e rang, Saint-Lucien
Téléphone : 819 390-4679
Télécopieur : 819 397-2732
Courriel : bureauumunicipal@saint-lucien.ca
Site Web : www.saint-lucien.ca
Facebook : facebook.com/municipalitesaintlucien
Lundi au Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 9 h à 12 h

Bureau de Poste

Adresse : 4880, 7e Rang, Saint-Lucien
Téléphone : 819-850-4688
Lundi au mercredi : 9 h à 14 h
Jeudi : 9 h à 13 h et 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h à 14 h
Samedi et dimanche : fermé

Organismes

Cercle des fermières de Saint-Lucien

Francine Leroux : 819-397-2626
Site Web : www.cfq.qc.ca
Facebook : facebook.com/Cercle-de-fermières-St-Lucien

Club Fadoq de Saint-Lucien

Gilles Bouchard : 819-397-2893
Site Web : www.fadoq.ca/centre-du-quebec

Loisirs OTJ Saint-Lucien

Courriel : loisirsotjstlucien@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/otjstlucien

Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec

Facebook : www.facebook.com/ssjbcq
Site Web : www.ssjbcq.quebec

Maison Francine Leroux

Téléphone : 819-397-2626
Facebook : www.facebook.com/MaisonFrancineLeroux
Site Web : www.maisonfrancineleroux.com

Paroisse Saint-Luc

Téléphone : 819-397-2344
Courriel : st-luc@hotmail.ca

Société protectrice des animaux de Drummond (S.P.A.D.)

Téléphone : 1-855-472-5700
Site Web : www.spadrummond.com

Écocentres

Téléphone : 819-477-1312
Courriel : info@recuperaction.ca

MRC de Drummond

Téléphone : 819-477-2230
Télécopieur : 819-477-8442
Site Web : www.mrcdrummond.qc.ca

Centre de services Scolaire Des Chênes

Téléphone : 819-478-6700
Site Web : www.csdeschenes.qc.ca



Sylvie Constant

MASSOTHÉRAPEUTE

AU SERVICE DU MIEUX-ÊTRE DEPUIS 2004



1h 60\$
1h 30 80\$

MASSOTHÉRAPIE

- Massage suédois thérapeutique ou détente :
 - Membre FQM reçus d'assurance disponibles
- Veuillez noter qu'il est possible de jumeler le massage corporel (1h) avec le massage vibratoire (30 min.) pour 80\$
- Une expérience unique!**



1h 80\$

MASSAGE VIBRATOIRE AVEC BOLS TIBÉTAINS

- Apporte détente, relaxation, bien-être ainsi qu'un effet bénéfique sur les troubles du sommeil, tensions musculaires et articulaires
- Facilite la libération de blocages émotionnels
- Harmonise les différents corps subtils
- Purification et alignement des chakras



1h 80\$

PRATICIENNE DE LA RECONNEXION

La Reconnexion est souvent une expérience déterminante dans une vie. Elle utilise de nouvelles fréquences permettant le bien-être du corps, de l'âme et de l'esprit. Les méridiens du corps, parfois appelés lignes d'acupuncture, font parties d'un système circulatoire énergétique qui alimente les fonctions régénératrices du corps humain. La Reconnexion nous permet de nous ajuster, via ce système circulatoire, à des niveaux vibratoires et à des fréquences uniques.

Sur présentation de cette publicité obtenez 10\$ de rabais sur le premier rendez-vous

Au Jardin des PETITS AMIS

Service de garde en milieu familial

Susie Tremblay
819 388-4410

Vous souhaitez publier une annonce dans le p'tit curieux? Faites parvenir vos publicités à l'adresse courriel suivante. conseiller06@saint-lucien.ca. Il est aussi possible d'aller porter le tout directement au bureau municipal.

	Noir et Blanc		Couleur	
	Occasionnel	Annuel	Occasionnel	Annuel
Carte d'affaire		90\$	Carte d'affaire couleur	120\$
¼ page	50\$	160\$	¼ page couleur	260\$
½ page	90\$	300\$	½ page couleur	510\$
			Page couleur	1000\$

Pour toutes autres publications faites les parvenir à l'adresse conseiller06@saint-lucien.ca ou au bureau municipal avant le **20** de chaque mois afin que l'information puisse être intégrée au journal

Firme Martin Paradis

Arpenteur-Géomètre Inc.

Martin Paradis, B.Sc.A., a.-g.
Jocelyn Lafond, B.Sc.A., a.-g.
Mathieu Rodier, B.Sc.A., a.-g.
Véronique Bouchard, B.Sc.A., a.-g.

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

Site web: www.paradis-arpenteurs.com



2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3

Tél : (819) 478-3759



Nous offrons les services en aménagement paysager tels que :



Entretien paysagé et tonte de pelouse
Plantation ou rajeunissement de vos plate-bandes
Terrassement complet et pose de tourbe
Conception de potager urbain



Excavation de tous genres
Installation de système de drainage



Installation de pavé ou de muret
Béton et pose de blocs
Entretien de pavé et de scellant



À votre service
DEPUIS 1996



Commercial. Industriel. Résidentiel

Daniel & Gilles Régis
Entrepreneurs Électriciens

2948-5364 .Québec inc.

4513, Boul. St-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1A9

R.B.Q. : 2948-5364-58
Tél. : 819-478-7813
Cell. : 819-314-4321
dgr@cgocable.ca



CHRISTIAN LEMIRE

ÉBÉNISTE

Venez profiter de mes
30 ans d'expérience en ébénisterie fine



Que ce soit pour vos
armoires de cuisine,
un escalier ou
un meuble sur mesure,
contactez-moi.

1800, route des Rivières, St-Lucien • 819-293-7001

G.JOYAL



PIÈCES D'AUTOS

INC.

ACHAT - VENTE D'AUTOS
PIÈCES USAGÉES
RECONDITIONNÉES - NEUVES



**MÉCANIQUE
GÉNÉRALE**
819-397-4590

EXCAVATION

Normand Messier Inc.

RBQ 5610-5471-01



819-397-2771

DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

DRUMMONDVILLE

5224, BOUL. ST-JOSEPH
(QC) J2A 3V9
819 472-3286

VICTORIAVILLE

389, BOUL. DES BOIS-FRANC N.
(QC) G6P 1G8
819 751-3286

WARWICK

1, ROUTE 116 E.
(QC) J0A 1M0
819 358-3950

888-797-3286

Transport de sable, gravier et terre végétale
Nivellement
Terrassement
Fosse septique
Champ d'épuration

Ecoflo®
Installation septique

St-Lucien
819-397-2771

BIONEST
Assainissement des eaux usées™

Annie Pageau
designer d'intérieur
OPTINOV DESIGN INC.

PLANS
DÉCORATION
DÉSIGN DE MOBILIER
AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
résidentiel et commercial

annie.pageau@optinov.com
anniepageau.com
819-478-0877



**Pour des questions
sur les programmes
fédéraux.**

**Pour nous faire
part de vos
préoccupations.**

**Ou simplement
pour nous dire
bonjour ☺**

**N'HÉSITEZ PAS À
COMMUNIQUER
AVEC NOUS!**

**BLOC
Québécois**

MARTIN CHAMPOUX
Député de Drummond

WALLENSTEINMADE IN CANADA
FABRIQUE AU CANADA5 YEAR WARRANTY
5 ANS DE GARANTIE

Raymond Breton | Gérant de Territoire
Ventes externes Qc
raymond.breton@wallensteinequipment.com

1 877-252-0676 (sans frais) Wallenstein Equipment Inc.
1 819-473-0558 (cell.) 7201 Line 86, Wallenstein, ON
NOB 2S0, Canada
wallensteinequipment.com



La Légion Royale Canadienne Filiale 51



81, rue Brock, Drummondville
(Québec) J2C 1L5
Tél. : 819 472-7737

Richard Sylvain, Président

Devenez
membre
aujourd'hui

Cel. : 819 475-2063
Courriel : rsylvain5442000@yahoo.ca

Notre devoir... honorer nos Vétérans!



Station d'essence
Dépanneur St-Lucien
- 819-397-4191 -

4880 rang 7 St-Lucien J0C 1N0

-Épicerie -Loto Québec
-Vente d'essence -Bière et Vin

Tous les jours

7h00 à 22h00



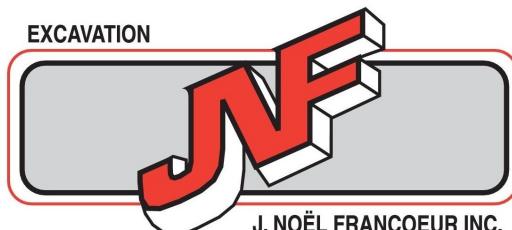
Scierie mobile - Vente de bois
Abattage et récupération d'arbres

Martin Fournier
819 470.0597
martin@lescoureursdebois.com

Yannick Laplante
819 388.1710
yannick@lescoureursdebois.com



EXCAVATION



J. NOËL FRANCOEUR INC.

RBQ 8108737119

TEL.
(819) 848-2923

CELL.
(819) 388-1555

FAX
(819) 848-2829

Champ d'épuration - Déneigement - Nivellement
Transport en vrac - Terre, Sable, Gravier
Terre végétale brune et noire tamisée
6169, PRINCIPALE, ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, QC J0B 2T0
courriel: j.noelfrancoeurinc@cabolovision.com

Sécurité

Bien outillés pour votre sécurité

Gardez le contrôle et rehaussez la sécurité de votre compte grâce aux fonctions de la section Ma sécurité d'AccèsD.

[En savoir plus](#)

Période d'impôt :
hameçonnage par
courriel et texto



Hameçonnage : restez vigilant

Les gouvernements du Québec et du Canada ne communiquent jamais avec vous par courriel ou par texto pour vos remboursements d'impôts. [Consultez les pratiques en matière de communication avec le contribuable de Revenu Québec](#) et la page [Sécurité de l'Agence du revenu du Canada](#) pour connaître leurs pratiques sécuritaires de communication avec les contribuables et pour vous protéger contre ce type de fraude. Ne répondez pas à un courriel ou à un texto vous demandant de fournir vos renseignements personnels et bancaires sous prétexte que vous avez droit à un remboursement d'impôt.

1. Notez que, pour être admissible à certains crédits d'impôt, le contribuable doit avoir été reconnu admissible au crédit pour personne handicapée ou au montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques.

2. Attention : remplir le formulaire T1135 si vous détenez des biens étrangers, autres que des biens à usage personnel, dont le coût d'acquisition est de plus de 100 000 \$.



Savez-vous quoi faire avec un texto frauduleux?

Les fournisseurs de téléphonie mobile offrent maintenant un numéro unique, soit le **7726**, qui permet à leurs clients de transférer les textos frauduleux. Le but est de protéger tous les clients en désactivant l'envoi à la source.

Gestes simples à adopter pour éviter de vous faire hameçonner

Avant de cliquer :

1. Vérifiez que le courriel ou le texto est attendu et sollicité.
2. Portez attention aux différentes situations qui tentent de vous faire réagir :
 - **Urgence**
L'objectif est de vous inciter à **poser un geste rapide et irréfléchi** en misant sur le sentiment d'urgence.
 - **Profit**
L'objectif est de vous faire croire que vous avez **reçu un gain ou un avantage sans l'avoir demandé**. Les fraudeurs misent sur l'appât du gain pour vous pousser à divulguer vos renseignements personnels.
 - **Problème**
L'objectif est de vous informer qu'un **problème est survenu** dans votre compte. Cette situation vous oblige à divulguer vos renseignements personnels pour résoudre le problème.

Source : www.desjardins.com

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame

Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-2600

Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

MAI 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2 	3 	4	5	6	7	8
9  Fête des Mères 09 MAI 10h 00 à 12h 00	10  	11	12	13 	14	15
16 	17 	18	19	20	21	22 
23 	24   Collecte de Gros Rejets	25	26	27 	28	29
30 	31 					



Assemblée du conseil à huis clos (non accessible au public)
19 h 30
Disponible sur <http://www.saint-lucien.ca/>



Messe
11 h
Centre communautaire
(Salle Desjardins)
5350, 7e Rang



Distribution d'arbres et de compost
10 h à 14 h
Garage municipal
5185, 7e Rang

Joignez-vous à un professionnel!

**OFFERT GRATUITEMENT:
OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE
DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

CHAMPS DE COMPÉTENCES

Résidentiel, fermette, ferme, terre agricole,
immeuble à revenu, commercial et plus

Cell.: 819 314-2019

yvon@yvonforcier.com

visitez mes propriétés

www.yvonforcier.com

Yvon Forcier
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA



groupe sutton alliance inc. 114, rue Saint-Georges
AGENCE IMMOBILIÈRE Drummondville (Qc) J2C 4G8
819 477-2333 www.suttonquebec.com